



# Documents requis en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* 2024-2025

au 31 octobre 2025



Québec, le 31 octobre 2025

Madame Pamela Garcia Cournoyer  
Directrice des politiques, de la veille  
et de l'amélioration continue  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Aux fins de l'application de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et comme demandé par monsieur Sylvain Périgny dans sa lettre du 24 juillet 2025, voici les documents de l'Université TÉLUQ pour l'année 2024-2025 :

1. États financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités) ;
2. État du traitement du personnel de direction ;
3. Rapport sur la performance ;
4. Rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

**Lucie Laflamme, L.L. D.**  
Directrice générale

p. j.

# Table des matières

<b>ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>2</b>
Rapport de l'auditeur indépendant.....	2
Système d'information financière des universités (SIFU) .....	6
<b>ÉTATS DU TRAITEMENT .....</b>	<b>17</b>
Formulaire de déclaration.....	17
<b>RAPPORT SUR LA PERFORMANCE .....</b>	<b>21</b>
Grille des indicateurs.....	21
Mesures prises pour l'encadrement étudiant.....	24
Mesures phares d'encadrement étudiant.....	24
Autres mesures d'encadrement étudiant.....	26
Programmes d'activités de recherche.....	29
Principales orientations de recherche.....	29
Réalizations marquantes en recherche .....	30
<b>RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>34</b>
Priorités de développement.....	35
Démarche de planification stratégique .....	35
Transfert des cours dans le nouvel environnement numérique d'apprentissage .....	35
Prévention de la fraude et du plagiat, et protection de l'intégrité intellectuelle.....	36
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités ....	36
Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines .....	36
Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise .....	38
Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française.....	40
Conclusion .....	43
Plan stratégique (2021-2026).....	44

---

# États financiers

---

Rapport de l'auditeur indépendant

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7  
T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de  
Télé-université

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Télé-université, qui comprennent le bilan au 30 avril 2025 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-université au 30 avril 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Télé-université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2024-2025* du Système d'information financière des universités. Par conséquent, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-université ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-université.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou des événements futurs pourraient par ailleurs amener Télé-université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Québec

Le 23 septembre 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

# Systeme d'information financière des universités (SIFU)

# Systeme d'information financière des universités 2024-2025



2025.10.29  
08:30:48-04'00'

2025-10-29

Responsable des ressources financières

Date

Télé-université  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**au 30 avril 2025**  
**en \$**

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	53 387 629	-	-	-	-	-	53 387 629	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	125 889	-	-	-	-	-	125 889	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	11 041 797	---	---	---	---	---	11 041 797	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	548 756	---	---	---	---	---	548 756	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 789 019	296 936	108 089	-	-	-	2 194 045	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	12 441 511	26 448 764	-	-	(38 890 274)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	462 326	29 884	12 230	-	-	-	504 440	10
11	Stocks (075)	s/o	942 824	-	---	-	-	-	942 824	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>68 298 241</b>	<b>12 768 331</b>	<b>26 569 083</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(38 890 274)</b>	<b>68 745 380</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 532 461	-	186 312	-	-	-	1 718 773	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	22 500	-	-	-	-	-	22 500	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	14 103 960	---	---	---	14 103 960	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---	---	-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	1 778 903	-	-	-	-	-	1 778 903	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>71 632 104</b>	<b>12 768 331</b>	<b>40 859 354</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(38 890 274)</b>	<b>86 369 515</b>	<b>21</b>

**Télé-université**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
**au 30 avril 2025**  
**en \$**

Page 1 B

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	7 644 205	97 905	---	-	-	7 742 110	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 313 043	174 235	181 546	-	-	2 668 823	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 764 083	-	---	---	-	1 764 083	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	12 496 191	9 930	-	-	12 506 121	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-	-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	38 890 274	-	-	-	(38 890 274)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>50 611 605</b>	<b>12 768 331</b>	<b>191 475</b>	<b>-</b>	<b>(38 890 274)</b>	<b>24 681 136</b>	
<b>Passif à long terme</b>									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 496 000	-	-	-	-	10 496 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	10 043 402	---	---	10 043 402	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>61 107 605</b>	<b>12 768 331</b>	<b>10 234 877</b>	<b>-</b>	<b>(38 890 274)</b>	<b>45 220 538</b>	<b>39</b>
<b>SOLDES DE FONDS<sup>1</sup></b>									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	2 528 350	-	-	-	-	2 528 350	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	7 996 150	---	---	---	-	7 996 150	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	30 624 477	---	---	30 624 477	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>10 524 500</b>	<b>-</b>	<b>30 624 477</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 148 977</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>71 632 105</b>	<b>12 768 331</b>	<b>40 859 354</b>	<b>-</b>	<b>(38 890 274)</b>	<b>86 369 515</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	12 549 154	---	---	---	---	12 549 154	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	304 668	---	---	---	---	304 668	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	51 414	---	---	---	---	51 414	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	505	---	---	---	---	505	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	s/o	890 610	---	---	---	---	890 610	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	740 650	---	---	---	---	740 650	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	4 368	---	---	---	---	4 368	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	204 352	---	---	---	---	204 352	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	5 583 589	---	---	---	---	5 583 589	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2 959 103	---	---	---	---	2 959 103	12
13	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>23 288 413</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 288 413</b>	<b>13</b>
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	60 952 486	663 282	(1 170 516)	---	---	60 445 252	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	155 480	3 625 207	13 000	-	-	3 793 687	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	550 648	1 504 802	-	-	-	2 055 450	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	153	121 772	-	-	-	121 925	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de PUQ (520)	s/o	---	---	1 214 626	---	---	1 214 626	18
	<b>Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:</b>								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	923 775	---	---	923 775	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	(7 183)	---	---	(7 183)	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	37 774	---	---	37 774	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	9 494	---	---	9 494	22
23	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>61 658 767</b>	<b>5 915 063</b>	<b>1 020 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68 594 801</b>	<b>23</b>
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 075 030	-	-	-	-	2 075 030	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	---	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-	-	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	58 021	790 406	-	-	-	848 427	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	35 000	---	---	35 000	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	650 210	(650 210)	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	742 141	-	-	---	---	742 141	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 682 536	-	-	-	-	1 682 536	33
34	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>5 207 937</b>	<b>140 197</b>	<b>35 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 383 134</b>	<b>34</b>
35	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>90 155 117</b>	<b>6 055 260</b>	<b>1 055 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>97 266 348</b>	<b>35</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	3 465 825	900	---	---	---	3 466 725	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	15 415 074	125 351	---	---	---	15 540 425	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 809 326	1 005 245	---	---	---	9 814 571	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	120 775	463 669	---	---	-	584 444	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	14 182 582	1 188 393	---	---	-	15 370 976	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	6 182 414	277 272	---	---	-	6 459 685	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	4 591 077	240 207	---	---	---	4 831 284	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---	-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	11 598 747	606 232	---	---	---	12 204 980	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	-	-	---	---	---	-	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>64 365 821</b>	<b>3 907 269</b>	-	-	-	<b>68 273 090</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	425 000	---	---	---	---	425 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	28 954	-	---	---	-	28 954	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	239 454	6 675	---	---	---	246 129	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	642 541	337 202	---	---	-	979 743	19
20	Bourses (735)	s/o	77 024	663 155	---	---	-	740 179	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	636 718	465 279	-	-	-	1 101 998	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	509 066	60 991	---	---	---	570 057	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1 343 148	-	---	---	-	1 343 148	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	2 880 414	556 856	-	---	-	3 437 270	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	72 191	1 675	---	---	-	73 867	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 095 535	8 650	-	---	-	1 104 185	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 354 838	-	---	---	-	1 354 838	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	35 180	40 369	---	---	-	75 550	28
29	Charges relatives à l'infomatique (867)	s/o	---	---	<b>207 830</b>	---	---	<b>207 830</b>	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	65 504	7 138	28 813	---	---	101 454	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---	-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	410 108	-	-	-	-	410 108	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	1 824 781	---	---	1 824 781	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---	-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	127 727	-	4 277	-	-	132 005	38
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>9 943 402</b>	<b>2 147 991</b>	<b>2 065 702</b>	-	-	<b>14 157 095</b>	<b>39</b>
40	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(60 900)	-	---	---	-	(60 900)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	60 900	-	-	-	-	60 900	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	42
43	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>9 943 402</b>	<b>2 147 991</b>	<b>2 065 702</b>	-	-	<b>14 157 095</b>	<b>43</b>
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>74 309 223</b>	<b>6 055 260</b>	<b>2 065 702</b>	-	-	<b>82 430 185</b>	<b>44</b>
45	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>15 845 894</b>	-	<b>(1 009 731)</b>	-	-	<b>14 836 163</b>	<b>45</b>

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

**Télé-université**  
**Évolution des soldes de fonds**  
**de l'exercice terminé le 30 avril 2025**  
**en \$**

Page 4

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	16 485 659	-	10 227 155	-	-	(0)	26 712 814	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 (400 000)	-	-	-	-	-	(400 000)	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>16 085 659</b>	<b>-</b>	<b>10 227 155</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>26 312 814</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 90 155 117	6 055 260	1 055 970	-	-	-	97 266 348	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 74 309 223	6 055 260	2 065 702	-	-	-	82 430 185	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>15 845 894</b>	<b>-</b>	<b>(1 009 731)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 836 163</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o -	---	---	---	---		-	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a -	-	21 407 053	-	-		21 407 053	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 21 407 053	-	-	-	-		21 407 053	11
12	<b>Sous-total</b>	<b>(5 561 159)</b>	<b>-</b>	<b>20 397 322</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 836 163</b>	<b>12</b>
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>10 524 500</b>	<b>-</b>	<b>30 624 477</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>41 148 977</b>	<b>13</b>

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 2 528 350	-	-	-	-		2 528 350	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---	---	---		-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o 7 996 150	---	---	---	---		7 996 150	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	---	---		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---	---	---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o ---	---	30 624 477	---	---		30 624 477	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>10 524 500</b>	<b>-</b>	<b>30 624 477</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 148 977</b>	<b>20</b>

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Télé-université  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2025  
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	12 549 154	---	-	-	---	---	---	12 549 154	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	304 668	---	---	---	---	304 668	2
3 Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	51 414	---	---	---	---	51 414	3
4 Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	505	---	---	---	---	505	4
5 Droits de scolarité des étudiants déreglemés (406)	40 674	---	849 936	-	---	---	---	890 610	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	---	-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	740 650	---	---	---	740 650	7
8 Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	4 368	-	---	---	---	4 368	8
9 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	---	-	9
10 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	204 352	-	---	---	---	204 352	10
11 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	96 653	1 391 908	3 461 253	-	633 776	-	-	5 583 589	11
12 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 964 106	1 121	991 000	2 875	-	-	-	2 959 103	12
<b>13 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>14 650 587</b>	<b>1 393 029</b>	<b>5 867 497</b>	<b>743 525</b>	<b>633 776</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 288 413</b>	<b>13</b>
14 Subventions du Ministère (515)	48 636 356	8 565 370	153 522	-	1 353 714	---	2 243 524	60 952 486	14
15 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	28 469	10 602	115 021	522	866	-	-	155 480	15
16 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	550 648	-	-	-	-	-	-	550 648	16
17 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	153	-	-	-	-	-	153	17
<b>18 Total des subventions</b>	<b>49 215 473</b>	<b>8 576 125</b>	<b>268 543</b>	<b>522</b>	<b>1 354 580</b>	<b>-</b>	<b>2 243 524</b>	<b>61 658 767</b>	<b>18</b>
19 Intérêts et dividendes (435)	---	---	2 075 030	-	-	-	---	2 075 030	19
20 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	20
21 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	---	-	21
22 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	4 085	-	8 436	45 500	-	-	-	58 021	23
24 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	24
25 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	48 377	-	338 645	263 188	-	-	---	650 210	25
26 Ventes externes (460)	33 366	-	-	658 088	1 833	4 453	44 401	742 141	26
27 Autres produits (466, 470)	2 219	104 982	170 472	-	-	-	1 404 863	1 682 536	27
<b>28 Total des produits autres</b>	<b>88 048</b>	<b>104 982</b>	<b>2 592 582</b>	<b>966 775</b>	<b>1 833</b>	<b>4 453</b>	<b>1 449 264</b>	<b>5 207 937</b>	<b>28</b>
<b>29 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>63 954 108</b>	<b>10 074 135</b>	<b>8 728 622</b>	<b>1 710 822</b>	<b>1 990 189</b>	<b>4 453</b>	<b>3 692 788</b>	<b>90 155 117</b>	<b>29</b>

Télé-université  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2025  
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	603 327	351 508	2 086 066	147 856	95 744	181 324	3 465 825	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	15 264 797	-	16 879	133 399	-	-	15 415 074	4	
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	8 543 659	-	207 647	58 000	-	20	8 809 326	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	115 373	-	-	5 402	-	-	120 775	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	6 330 752	2 248 806	4 369 203	356 239	563 662	313 921	14 182 582	8	
9	Personnel de soutien technique	2 245 015	1 571 691	1 838 017	153 426	202 435	171 829	6 182 414	9	
10	Personnel de soutien de bureau	1 543 706	211 580	1 646 416	242 682	675 008	271 686	4 591 077	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	7 290 638	985 659	2 500 531	238 315	369 526	214 079	11 598 747	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	13	
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>41 937 266</b>	<b>5 369 245</b>	<b>12 664 759</b>	<b>1 335 318</b>	<b>1 906 376</b>	<b>1 152 858</b>	<b>64 365 821</b>	<b>14</b>	
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	425 000	-	-	-	425 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	28 954	-	-	-	-	-	28 954	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	112 168	40 321	72 723	4 005	7 308	2 929	239 454	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	431 166	17 747	161 752	9 360	20 452	2 064	642 541	19	
20	Bourses (735)	56 151	-	10 125	-	10 748	-	77 024	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	307 482	-	285 532	43 580	125	-	636 718	21	
22	Fournitures et matériel (745)	297 975	108 787	55 003	526	33 126	13 648	509 066	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1 343 148	-	-	-	-	-	1 343 148	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	862 512	675 162	938 186	19 955	4 966	2 402	377 230	24	
25	Volumes et périodiques (750)	37 231	33 631	730	600	-	-	72 191	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	734 461	-	-	-	361 074	1 095 535	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 565	-	-	-	-	1 353 272	1 354 838	27	
28	Location-exploitation (830)	5 523	-	1 283	-	165	28 209	35 180	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	6 047	55 946	-	-	3 511	-	65 504	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	410 108	-	-	-	410 108	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	(605)	-	128 332	-	-	-	127 727	34	
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>3 489 317</b>	<b>1 666 056</b>	<b>2 488 774</b>	<b>78 026</b>	<b>80 401</b>	<b>2 402</b>	<b>2 138 425</b>	<b>35</b>	
36	Ventes internes (878)	(60 900)	-	-	-	-	-	(60 900)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	60 900	-	-	-	-	-	60 900	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	38	
<b>39</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>3 489 317</b>	<b>1 666 056</b>	<b>2 488 774</b>	<b>78 026</b>	<b>80 401</b>	<b>2 402</b>	<b>2 138 425</b>	<b>39</b>	
<b>40</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 426 583</b>	<b>7 035 301</b>	<b>15 153 532</b>	<b>1 413 344</b>	<b>1 986 777</b>	<b>2 402</b>	<b>3 291 283</b>	<b>74 309 223</b>	<b>40</b>

**Télé-université**  
**Produits par fonction - Fonds avec restrictions**  
**de l'exercice terminé le 30 avril 2025**  
**en \$**

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
3 Subvention du Ministère (515)	(45 527)	-	-	-	708 809	---	-	663 282	3
4 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	3 477 184	-	-	148 023	-	-	-	3 625 207	4
5 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	1 495 357	-	-	9 445	-	-	-	1 504 802	5
6 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	121 772	-	-	-	-	-	-	121 772	6
<b>7 Total des subventions</b>	<b>5 048 787</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157 468</b>	<b>708 809</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 915 063</b>	<b>7</b>
8 Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	441 128	-	-	349 278	-	-	-	790 406	12
13 Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14 Transfert de coûts indirects (865, 866)	(360 650)	-	-	(252 045)	(37 515)	-	-	(650 210)	14
15 Ventes externes (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16 Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
<b>17 Total des produits autres</b>	<b>80 479</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>97 234</b>	<b>(37 515)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>140 197</b>	<b>17</b>
<b>18 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 129 265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>254 701</b>	<b>671 293</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 055 260</b>	<b>18</b>

Télé-université  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2025  
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	<b>1</b>								
2	Direction	900	-	-	-	-	-	900	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	125 351	-	-	-	-	-	125 351	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 005 245	-	-	-	-	-	1 005 245	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	463 669	-	-	-	-	-	463 669	7
8	Personnel professionnel non enseignant	706 793	-	-	114 266	367 335	-	1 188 393	8
9	Personnel de soutien technique	214 432	-	-	30 399	32 440	-	277 272	9
10	Personnel de soutien de bureau	154 307	-	-	-	85 900	-	240 207	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	464 453	-	-	34 351	107 429	-	606 232	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>3 135 149</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>179 016</b>	<b>593 104</b>	<b>-</b>	<b>3 907 269</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	1 063	-	-	-	5 612	-	6 675	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	312 338	-	-	34	24 830	-	337 202	18
19	Bourses (735)	620 342	-	-	-	42 813	-	663 155	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	463 679	-	-	-	1 600	-	465 279	20
21	Fournitures et matériel (745)	49 658	-	-	11 333	-	-	60 991	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	489 503	-	-	64 318	3 035	-	556 856	23
24	Volumes et périodiques (750)	1 675	-	-	-	-	-	1 675	24
25	Charges réelles aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	8 650	-	-	-	-	-	8 650	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	-	26
27	Location exploitation (830)	40 369	-	-	-	-	-	40 369	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	6 838	-	-	-	299	-	7 138	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	33
34	<b>Total des charges autres</b>	<b>1 994 116</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 686</b>	<b>78 190</b>	<b>-</b>	<b>2 147 991</b>	<b>34</b>
35	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37
38	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>1 994 116</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 686</b>	<b>78 190</b>	<b>-</b>	<b>2 147 991</b>	<b>38</b>
39	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 129 265</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>254 701</b>	<b>671 293</b>	<b>-</b>	<b>6 055 260</b>	<b>39</b>

---

# États du traitement

---

Formulaire de déclaration



**ETAT DU TRAITEMENT 2024-2025**

Nom de l'établissement : Télé-Université

**TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	9,38	Le plus élevé	191 499	16 734
		Moyenne	189 709	4 342
		Le moins élevé	144 707	467
Personnel de direction des services	13	Le plus élevé	191 499	5 369
		Moyenne	176 985	3 299
		Le moins élevé	134 773	409
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

**TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	6	Le plus élevé	5 098
		Moyenne	2 112
		Le moins élevé	398
Personnel de direction des services	13	Le plus élevé	25 416
		Moyenne	5 742
		Le moins élevé	546
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
<b>Note 1</b>			
Laflamme	Lucie	REC	Tabl 1-Éléments de traitement imposable du chef d'établissement: Coûts assumés par l'université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé : Assurance médicament : 4 987 \$ Assurance vie et mutilation : 14 \$ Allocation automobile : 3000 \$ Rétroactivité salariale: 34 843 \$
<b>Note 2</b>			
Carle	Marc-André		Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures
Gendron	Debbie		Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures
Tousaint	Martin		Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures
Gagné	Anne-Marie		Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures
Primeau	Jean-François		Tableau 1: La colonne "Autres éléments imposables" inclut les rétroactivités versées dans l'année en cours pour des périodes antérieures
<b>Note 3</b>			
Noël	Martin	REC	Indemnité de transition au sein de l'établissement: Directeur des affaires académiques du 28 avril 2010 au 16 août 2016. Directeur général (intérim) du 16 novembre 2015 au 16 août 2016. Directeur général du 17 août 2016 au 2 juin 2019. Par la suite, il est demeuré à l'emploi de notre établissement et il occupe un poste de professeur où il a été en congé sans traitement du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. L'université TÉLUQ a rétabli sa rémunération au 1er janvier 2021. Il a été compensé en totalité pour la différence salariale entre son nouvel emploi et celui qu'il occupait comme cadre supérieur. Dans son salaire de base, cette indemnité est de 71 220\$ au 30 avril 2022, toutefois le coût de cette indemnité pour l'établissement en 2021-2022 est de 70 041\$ auquel s'ajoute des rétroactivités antérieures pour cette indemnité de 2 983\$ pour un coût total de 73 024\$. Au 30-04-2023 : 69 877 \$. Au 30-04-2024: 70 553 \$. Au 30-04-2025: 77 376 \$.
<b>Note 4</b>			
Gendron	Debbie		Droit d'indemnité de départ détenu et non exercé: Directrice des services administratifs et à la communauté. Valeur 225 930 \$
Laflamme	Lucie		Droit d'indemnité de départ détenu et non exercé: Directrice générale. Valeur 243 451 \$
<b>Note 5</b>			
Directeurs de département			Une prime de direction est ajoutée au salaire de base de chacun des directeurs de département Une prime de marché est incluse dans "Autres éléments de traitement" pour une directrice de département.

---

# Rapport sur la performance

---

Grille des indicateurs

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2025

Page 1 de 2

I. Éléments d'information

II. Observations

## INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>														
198 Persévérance après 1 an	75	46,7%	71	56,3%	63	44,4%	107	53,3%	114	54,4%	93	52,7%	103	59,2%
199 Diplômation après 6 ans	75	30,7%	71	38,0%	63	27,0%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
200 Sciences de la santé														
201 Sciences pures					1	0,0%								
202 Sciences appliquées					1	100,0%								
203 Arts														
204 Lettres			2	50,0%	1	100,0%								
205 Sciences humaines	13	38,5%	5	0,0%	3	0,0%								
206 Éducation	1	0,0%	2	50,0%	4	0,0%								
207 Droit														
208 Administration	47	23,4%	45	28,9%	50	24,0%								
209 Études plurisectorielles	14	50,0%	16	68,8%	4	100,0%								
210 Sans objet			1	100,0%										
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>	1	0,0%	7	28,6%	7	71,4%	4	0,0%						
211 Sciences de la santé														
212 Sciences pures														
213 Sciences appliquées	1	0,0%	2	100,0%	5	80,0%	2	0,0%						
214 Arts														
215 Lettres														
216 Sciences humaines														
217 Éducation			5	0,0%	2	50,0%	2	0,0%						
218 Droit														
219 Administration														
220 Études plurisectorielles														
221 Sans objet														
222														
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>														
223 Sciences de la santé														
224 Sciences pures														
225 Sciences appliquées														
226 Arts														
227 Lettres														
228 Sciences humaines														
229 Éducation														
230 Droit														
231 Administration														
232 Études plurisectorielles														
233 Sans objet														
234														

Remarques

--

Nom de l'établissement : Université TÉLUQ

Date : 31 octobre 2025

Page 2 de 2

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre  
d'automne dans un diplôme de grade

Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures							
237	Sciences appliquées							
238	Arts							
239	Lettres		3,7	2,3		2,3		
240	Sciences humaines	2,7	2,3		2,8			
241	Éducation		1,7	2,7				
242	Droit							
243	Administration	2,9	3,3	2,7	3,2	2,9		
244	Études plurisectorielles	2,1	2,1	1,3	1,9	1,9		
245	Sans objet			3,7				
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	2,6	2,9	2,1	2,8	2,7		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures							
250	Sciences appliquées			0,8		2,6	2,2	
251	Arts							
252	Lettres							
253	Sciences humaines							
254	Éducation					0,7		
255	Droit							
256	Administration						3,7	
257	Études plurisectorielles							
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs			0,8		2,2	2,7	
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures							
263	Sciences appliquées		5,0					
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines							
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles							
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs		5,0					

## Remarques

# Mesures prises pour l'encadrement étudiant

## Mesures phares d'encadrement étudiant

### Une personne étudiante = une personne enseignante

Le modèle de l'Université TÉLUQ en est un 100 % à distance, autoportant et asynchrone, où les admissions sont en continu. Comme il requiert un accompagnement particulier, toutes les personnes étudiantes se voient offrir dès l'inscription à un cours un encadrement personnalisé, efficace et humain par un membre du corps professoral, une personne chargée d'encadrement ou par une personne tutrice. Le suivi et le soutien sont ainsi individualisés, ce qui permet aux personnes étudiantes d'apprendre à leur rythme et selon leurs besoins.

Ce soutien débute par un contact de démarrage. Ce premier échange personnalisé entre la personne enseignante et la personne étudiante permet d'établir une relation de confiance et d'influencer positivement la dynamique d'apprentissage. Durant le cours, la personne enseignante s'assure que chaque personne étudiante qu'elle encadre comprend les objectifs du cours, la démarche pédagogique ainsi que les modalités d'évaluation. Au besoin, elle fournit des explications supplémentaires sur les contenus, répond aux questions, donne des exemples supplémentaires sur un concept particulier, etc. Elle adapte ses explications au style d'apprentissage et au niveau de compréhension de chaque personne étudiante. Elle fournit aussi une rétroaction écrite constructive sur les travaux notés. En contexte de formation à distance, un tel encadrement individualisé est essentiel.

### Une équipe consacrée au cheminement universitaire et à l'encadrement programme

Une équipe de personnes coordonnatrices à la gestion des études, assistées d'agentes et d'agents à la gestion des études, assure le suivi et l'accompagnement nécessaires au cheminement des étudiants et étudiantes. Les personnes coordonnatrices exercent un rôle-conseil central pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans un programme, qui s'y réfèrent abondamment. Par l'intermédiaire du courriel, du téléphone ou de Teams, elles répondent notamment aux questions spécifiques portant sur le cheminement (ex. : admission, choix de cours, encadrement, reconnaissance des acquis, réglementation, etc.).

L'équipe compte sur l'outil de persévérance et de réussite académique (OPERA). Cet outil permet de soutenir la réussite et l'engagement des étudiantes et des étudiants en fonction de différents axes d'intervention. Grâce à des critères de détection évolutifs basés sur des situations cibles préétablies (échec au dossier scolaire, suivi au premier trimestre, prévention avant tutelle, deux trimestres consécutifs sans inscription, etc.), OPERA permet de repérer les étudiantes et les étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand. Les personnes coordonnatrices peuvent ainsi proposer des moyens d'intervention adaptés et assurer un suivi personnalisé auprès de chaque personne étudiante ciblée.

## Soutien à la réussite

Le Service à la communauté étudiante (SCE) soutient et accompagne les personnes étudiantes en leur fournissant une diversité de services, notamment de l'aide-conseil en orientation, du soutien psychosocial, une assistance pour répondre à des besoins particuliers, de l'information sur les programmes de bourses et d'aide financière, ainsi que des activités d'accueil et d'intégration. [Une série de capsules](#) permet à la communauté étudiante de se familiariser avec l'ensemble des services proposés à l'Université TÉLUQ.

En collaboration avec les quatre départements, le Service des études et le Service des communications et du recrutement étudiant (SCRE), le SCE offre par exemple :

- la plateforme [MaRéussite](#), accessible via le portail étudiant, qui propose des outils de soutien à l'apprentissage et à l'équilibre de vie afin d'aider l'apprenante et l'apprenant à se familiariser avec les particularités et exigences des études à distance. Ces outils sont présentés en cinq thèmes. Le thème *S'organiser pour réussir* propose par exemple des stratégies pour maintenir sa motivation, établir ses priorités, gérer son temps et conserver son attention;
- une équipe Teams *Ensemble à distance*, lieu de rassemblement virtuel pour les étudiantes et étudiants, qui permet de se regrouper par canaux en fonction des domaines d'études. Des étudiantes et étudiants expérimentés, nommés @RE-PAIR, y fournissent un mentorat pour tout ce qui a trait au fonctionnement de l'Université TÉLUQ;
- un comité d'accueil qui propose chaque trimestre des activités virtuelles pour permettre aux nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes de comprendre l'Université TÉLUQ et de se familiariser avec les ressources pouvant les soutenir tout au long de leur parcours d'études. Quatre webinaires ont été produits à l'automne 2024 : *À savoir avant d'ouvrir vos livres* (une visite guidée de votre campus virtuel); *Votre premier cours à distance : les clés pour bien démarrer*; *Étudier efficacement : un prof dévoile ses meilleurs trucs*; *Rencontrez l'équipe, découvrez les services offerts* (découvrez les personnes-ressources du SCE). L'Université propose également d'autres activités pour faciliter la transition vers les études universitaires, notamment du conseil en orientation, un moment de partage avec l'équipe psychosociale, un webinaire pour découvrir la Bibliothèque;
- un service personnalisé à la communauté étudiante, dont des ateliers sur certaines compétences essentielles telles que la gestion du temps et la préparation aux examens. Ces ateliers sont présentés virtuellement en mode synchrone à de petits groupes animés par les conseillères et conseillers au soutien étudiant;
- une capsule de formation gratuite en ligne : *Comment repérer une personne en situation de détresse psychologique*. Cette capsule et son guide d'accompagnement fournissent des outils pratiques pour repérer les signes de détresse psychologique dans un contexte d'interaction à distance. En comprenant mieux ce qu'est le stress et quelles sont ses conséquences sur les individus, les personnes étudiantes peuvent mieux composer avec la pression des études universitaires. Connaître les actions à poser en situation de stress

peut donner la confiance nécessaire pour se soutenir entre pairs lors des périodes difficiles;

- des [formations autoportantes](#), notamment sur l'intégrité intellectuelle et sur les études à l'ère de l'intelligence artificielle sont également mises à la disposition de la communauté étudiante.

## Autres mesures d'encadrement étudiant

### Conseillère à la communauté étudiante des Premiers Peuples

Pour favoriser la réussite et le développement socioculturel des membres des communautés autochtones, l'Université TÉLUQ emploie une conseillère à la communauté étudiante des Premiers Peuples. La conseillère agit à titre de personne-ressource en ce qui a trait aux besoins spécifiques des Autochtones qui souhaitent entreprendre ou qui suivent des études universitaires. Elle a pour rôle de faciliter leur entrée à l'université et leur intégration au sein de la communauté de la TÉLUQ, ainsi que de favoriser leur persévérance et leur réussite. Avec la collaboration d'autres services, elle contribue au développement d'un service de soutien à l'apprentissage et veille à la coordination des services à rendre aux Autochtones. Elle accompagne également les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent à la formation accessible via le portail [Kwe l'Université!](#) Cette formation culturellement adaptée aux personnes issues des Premiers Peuples a pour objectif de préparer l'entrée à l'université et développer les compétences nécessaires au métier étudiant. Elle est offerte à distance, ce qui permet aux Autochtones de la suivre sans avoir à quitter leur communauté.

### Soutien aux personnes en situation de handicap

La flexibilité que procure le modèle de l'Université TÉLUQ constitue un avantage pour les personnes ayant des besoins particuliers. Celles-ci doivent composer avec des limitations fonctionnelles dont il faut tenir compte pour favoriser leur réussite. À cet égard, l'Université TÉLUQ compte sur l'expertise de trois conseillères aux personnes étudiantes en situation de handicap et sur le soutien d'une commis au traitement des dossiers, qui répondent diligemment aux besoins et aux demandes de plus de 730 personnes en situation de handicap chaque année. Tout au long de son cheminement, une personne en situation de handicap peut compter sur une personne conseillère pour :

- mettre en place les accommodements compatibles avec les objectifs des cours et adaptés à sa situation, et pour favoriser l'adaptation du milieu à ses besoins, de façon juste et équitable, sans discrimination ni privilège (ex. : heures supplémentaires pour la réalisation des examens et des travaux, accompagnement physique individualisé, utilisation de logiciels spécialisés);
- favoriser l'accessibilité du matériel pédagogique (ex. : transcription ou adaptation des livres ou articles utilisés dans les cours);

- prodiguer des conseils et fournir des outils pour répondre aux défis des études universitaires à distance, favoriser l'apprentissage et soutenir la persévérance et la réussite (ex. : stratégies de lecture, organisation du travail, stratégies d'étude, etc.);
- être soutenue dans ses démarches auprès des autres services de l'Université TÉLUQ ou lors de situations difficiles vécues tout au long de son parcours universitaire;
- intervenir auprès de la population étudiante, du personnel et des équipes professorales afin de les sensibiliser aux enjeux auxquels font face les personnes en situation de handicap.

### Initiatives visant à favoriser la persévérance et la réussite universitaires d'étudiantes et d'étudiants aux profils atypiques

Le modèle de l'Université TÉLUQ accroît l'accessibilité aux études universitaires. En effet, 62 % des étudiantes et étudiants de la TÉLUQ sont de première génération universitaire, et une personne étudiante sur deux indique qu'elle n'étudierait pas à l'université si la TÉLUQ n'existait pas<sup>1</sup>. Le cheminement souple rendu possible par le modèle unique de l'Université TÉLUQ constitue une option de choix pour des personnes aux profils diversifiés, qu'elles soient en emploi, aient des enfants ou qu'elles n'aient pas accès à une université campus. L'Université TÉLUQ attire donc des étudiantes et des étudiants aux profils atypiques.

Tout d'abord, les étudiantes et étudiants de la TÉLUQ ont 37 ans en moyenne. La communauté étudiante est composée à 74 % de femmes. C'est 55 % des étudiantes et étudiants qui ont des enfants, 81 % qui occupent un emploi et 92,5 % qui étudient à temps partiel<sup>2</sup>. Or, ces caractéristiques peuvent avoir des conséquences sur le taux de diplomation et la réussite. En effet, les taux de diplomation au baccalauréat, après 6 ans, se situent en moyenne autour de 26,25 % pour les cohortes ayant commencé leur programme de 2012 à 2017 (5 dernières années disponibles pour les statistiques)<sup>3</sup>. Comme les étudiantes et étudiants de l'Université TÉLUQ cheminent dans une très grande proportion à temps partiel, certains prennent nécessairement plus de six ans pour terminer leur baccalauréat. Les taux de diplomation à l'Université TÉLUQ s'avèrent intimement liés aux caractéristiques de la communauté étudiante.

Afin de favoriser la réussite de ces étudiantes et étudiants aux profils atypiques et de leur offrir un accompagnement personnalisé, l'Université TÉLUQ a mis en place une série d'initiatives, parmi lesquelles :

- un projet d'amélioration des communications destinées à la communauté étudiante;
- la mise sur pied des Rendez-vous persévérance et réussite;

<sup>1</sup> Voir la section « Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines », p. 28.

<sup>2</sup> Données tirées du portrait institutionnel-TÉLUQ, Initiative réseau sur la population étudiante (IRPÉ), Université du Québec, janvier 2024 ainsi que de Université du Québec (2024). *Qui sont les étudiantes et les étudiants et quels sont leurs besoins? Rapport de recherche de l'IRPÉ*. Université du Québec. <https://docutheque.uquebec.ca/id/eprint/207>

<sup>3</sup> Source : Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, Réussite, Diplomation (taux-univ.Qc)

- la création d'un comité sur la persévérance et la réussite.

Une initiative appelée « projet d'études » est également en cours de développement au Service des études. Le « projet d'études » est une démarche réflexive où la personne étudiante articule dans un document ses motivations, ses objectifs d'études et ses objectifs professionnels, ainsi que sa vision de son parcours universitaire. Ce document vise à servir de pont entre les aspirations personnelles et les exigences du programme, permettant une meilleure adéquation entre les attentes de la personne étudiante et la réalité de la formation. Ce document inclura une section d'autoévaluation des forces et faiblesses, des expériences pertinentes antérieures et des attentes vis-à-vis de la formation.

L'initiative « projet d'études » est une mesure d'encadrement qui vient s'ajouter aux initiatives déjà en place en vue de favoriser la persévérance et la réussite. En clarifiant ses intentions, la personne étudiante s'engage consciemment dans son parcours, ce qui renforce sa motivation intrinsèque. Le projet d'études permet également à la personne coordonnatrice du programme de mieux comprendre le profil de chaque personne étudiante et d'identifier précocement celles qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement particulier. La personne coordonnatrice peut alors proposer des ressources spécifiques, suggérer des parcours adaptés (via un choix de cours particulier), orienter vers des services de soutien appropriés, fournir des conseils relativement à la charge de travail, aux outils numériques nécessaires, aux formations d'appoint requises, etc.

### Agir pour l'équité, la diversité et l'inclusion

Dans son plan stratégique 2021-2026, l'Université TÉLUQ s'est engagée à *Devenir un exemple en matière d'équité, de diversité et d'inclusion*. En juin 2024, elle a donc adopté une politique en équité, diversité et inclusion (EDI). Cette politique vise à soutenir une culture organisationnelle qui favorise et célèbre la diversité. Elle sert également de cadre pour la mise en place de mesures en réponse aux iniquités et aux défis auxquels sont confrontés certains groupes et individus dans leur quotidien. Elle a pour objectif principal d'offrir un milieu de travail, d'enseignement et de recherche où la contribution de tous et de toutes est reconnue.

Elle s'appuie sur quatre principes directeurs interconnectés, qui prennent en compte les réalités internes et externes de l'Université TÉLUQ. Un de ces principes est que l'instauration d'une culture d'équité, de diversité et d'inclusion doit se faire de pair avec les personnes de tous les horizons et de tous les niveaux hiérarchiques au sein de l'organisation.

De plus, elle réaffirme qu'au-delà des responsabilités formelles, chaque individu a personnellement le devoir d'adopter une position de bienveillance et de respect dans les relations qu'il entretient avec les autres dans le cadre de l'exercice de son rôle à l'Université TÉLUQ. Il est important que les actions et les interactions reflètent une volonté d'ouverture et de respect.

Afin de sensibiliser davantage l'ensemble de la communauté employée et étudiante, une formation en EDI a été créée et mise en ligne à la mi-septembre 2024. Cette formation non obligatoire aborde divers sujets adaptés au contexte universitaire : introduction aux concepts d'EDI,

sensibilisation aux enjeux et défis actuels, outils et pratiques pour promouvoir l'inclusion et favoriser la mobilisation des connaissances ainsi que le passage de la théorie à l'action.

Afin de créer cette formation, l'Université TÉLUQ a bénéficié d'une subvention du Programme des chaires de recherche du Canada, de même que du Programme d'apprentissages *Lancement de carrière du gouvernement du Canada*.

Afin de mettre en application les principes d'EDI, un comité institutionnel permanent a été mis en place durant l'été 2025. Le comité aura notamment pour mandat de soutenir le plan d'action en équité, diversité et inclusion 2026-2029 qui sera élaboré au cours de l'année 2025-2026.

## Programmes d'activités de recherche

L'année 2024-2025 a été marquée par la volonté institutionnelle d'accroître la place accordée à la recherche à l'Université TÉLUQ. Le plan stratégique de la recherche 2025-2030 qui a été adopté cette année se décline en une vision de la recherche, trois orientations stratégiques, six créneaux d'excellence en recherche et sept objectifs de développement de la recherche. Présenté aux instances en juin 2025, ce plan assure non seulement le positionnement de la recherche de l'Université TÉLUQ à l'échelle du Québec et du Canada, mais aussi à l'échelle internationale. Les objectifs de développement de la recherche qui y sont décrits permettront de fédérer et d'optimiser les efforts en recherche.

Durant la dernière année, l'Université TÉLUQ a géré 2,9 M\$ de financement à raison de 164 projets de recherche actifs.

## Principales orientations de recherche

Le [plan stratégique de la recherche 2025-2030](#) définit les trois grandes orientations stratégiques suivantes. Ces orientations stratégiques précisent les priorités en matière de recherche et de création à l'Université TÉLUQ. Elles visent à assurer une cohérence des actions en tenant compte des forces de l'Université, des tendances globales ainsi que des besoins sociétaux :

- Promouvoir les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)
- Assurer un développement numérique responsable
- Renforcer l'accessibilité, l'inclusion et la justice sociale

Ces trois orientations stratégiques sont soutenues par six créneaux d'excellence. Ces créneaux permettent d'identifier les domaines dans lesquels l'Université choisit d'intensifier ses efforts et ses ressources :

- Éducation et formation
- Intelligence artificielle et technologies émergentes
- Santé et mieux-être
- Communication, médias et enjeux numériques

- Dynamiques sociales et organisationnelles
- Environnement et changements climatiques

À l'Université TÉLUQ, les travaux de recherche sont menés au sein de quatre départements (Science et Technologie; Sciences humaines, Lettres et Communication; Éducation; École des sciences de l'administration), de cinq chaires de recherche du Canada, de deux chaires de recherche institutionnelles, de deux chaires UNESCO (en cotitularisation), de deux instituts, de deux centres de recherche et de deux équipes de recherche.

- [L'Institut d'intelligence artificielle appliquée \(I2A\)](#), anciennement connu sous le nom de LICEF, a poursuivi ses activités. Cet institut regroupe plusieurs chercheuses et chercheurs, dont deux titulaires de chaire de recherche du Canada : la professeure Neila Mezghani, directrice de l'Institut et titulaire de la Chaire en analyse de données biomédicales, et le professeur Belkacem Chikhaoui, titulaire de la Chaire en exploration de données multimodales.
- Le [Laboratoire sur la science des données \(DOT-Lab\)](#) garantit, quant à lui, la mutualisation des projets de recherche en science des données considérés sous diverses perspectives émanant des secteurs de l'environnement, de l'informatique et de l'administration des affaires.
- Le [Centre de recherche et d'innovation en technologie éducative du Québec \(i-TEQ\)](#), lequel regroupe une des plus importantes concentrations de professeurs-chercheurs et de professeures-chercheuses en technologie éducative et en formation à distance au Québec, concentre ses activités de recherche principalement sur trois axes :
  - Accompagnement, tutorat et dimensions humaines de l'éducation;
  - Ingénierie pédagogique et dimensions technopédagogiques;
  - Numérique et formation en santé.
- [L'Institut Jacques-Couture](#), sous la direction de la professeure Angéline Martel, a notamment pour mission de soutenir les innovations en enseignement, en recherche et en matière de services aux collectivités qui favorisent **1)** la maîtrise de la langue française, **2)** une meilleure connaissance de la société québécoise pour les nouveaux arrivants, **3)** une plus grande ouverture au monde de la société québécoise. Il est basé sur trois piliers, soit l'accueil, les échanges et les sociétés, dont la synergie fait de l'Institut une entité dynamique. En plus de ses activités de recherche, l'Institut organise des colloques ainsi que des événements scientifiques.

## Réalisations marquantes en recherche

Au cours de l'année 2024-2025, l'Université TÉLUQ a su se démarquer en recherche. Sur 354 demandes de financement déposées tant à l'interne qu'à l'externe, 228 ont été acceptées pour financement, soit près de 65 %. Ces demandes ont généré plus de 5 M\$ de nouvelles subventions dans différents concours.

## Chaires de recherche, centres de recherche et instituts

D'importants efforts ont été déployés en 2024-2025 pour structurer la recherche à l'Université TÉLUQ.

- Un appel à candidatures a été lancé pour une nouvelle chaire de recherche du Canada niveau 1. Le comité de sélection a évalué six candidatures, dont trois provenant de l'externe, ce qui témoigne du pouvoir d'attraction de l'Université TÉLUQ. Le dossier de candidature de la personne recommandée par le comité de sélection sera déposé en octobre 2025.
- Deux nouvelles équipes de recherche, officiellement reconnues comme unités de recherche, ont lancé leurs activités en 2024-2025.
  1. Le Pôle de recherche en gestion durable des organisations (PRDGO) structure ses activités autour de 4 axes :
    - Milieux de travail durables;
    - Pilotage de la performance durable;
    - Comptabilité et fiscalité durables;
    - Innovations pour une durabilité organisationnelle.
  2. Le Collectif de recherche engagée sur la société, la communication, les institutions et la technologie (CRESCIT) déploie ses activités autour de trois axes :
    - Pratiques communicationnelles des acteurs du changement social;
    - Rôle des technologies, institutions et pratiques de communication sur l'action collective;
    - Approches critiques en théorie, méthodologie et pédagogie de la communication.

La création de ces deux nouvelles unités de recherche à l'Université TÉLUQ, qui regroupent respectivement 3 et 5 professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs dont la majorité ont été récemment embauchés, témoigne à la fois du dynamisme de la recherche et de la croissance de nos activités.

## Publications, rayonnement et reconnaissance

Sur le plan du rayonnement scientifique, le professeur Normand Landry a poursuivi sa tournée québécoise *Nous : portraits de l'assistance sociale*, une exposition qui a permis de rejoindre plus de 75 000 personnes du grand public.

Parmi la liste des publications et des activités de rayonnement auxquelles ont participé les membres du corps professoral de la TÉLUQ, mentionnons :

- 19 membres du personnel, qu'ils soient professeurs et professeures ou membres du personnel de recherche ou administratif, ont présenté dans le cadre du congrès annuel de l'Acfas en mai 2025;
  - La professeure [Marianne Falardeau](#) a participé à l'émission Découverte diffusée le 30 mars 2025 sur ICI Radio-Canada Télé, lors d'un reportage consacré à l'expédition scientifique menée à bord du brise-glace Amundsen. Elle y mettait en lumière l'importance de la mise en relation des savoirs scientifiques et des connaissances inuites pour mieux comprendre et protéger les écosystèmes nordiques dans le contexte des changements climatiques.

En outre, plusieurs chercheuses et chercheurs ont été reconnus pour leur excellence en recherche. Parmi les nominations ou distinctions reçues par les membres de notre corps professoral :

- [Franck Jovanovic](#) s'est vu décerner l'Étoile d'or du mérite par le Président de l'Association de l'Étoile civique au Palais du Luxembourg;
- La professeure [Isabelle Carignan](#) a remporté le Prix de la francophonie de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) du grand Sudbury;
- Les professeures [Anna Joan Casademont](#) et [Nancy Gagné](#) ont reçu du Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture, le prix Louise-Dandurand, qui vise à faire rayonner les publications de recherche en français au Québec et dans la francophonie;
- Inspirée d'initiatives semblables menées dans des villes comme New York, Londres et Barcelone, une [carte de métro](#) alternative a été dévoilée par l'Université de Montréal et la Société de transport de Montréal. Elle met en lumière des pionnières qui ont marqué leur domaine et contribué à transformer le monde. La TÉLUQ était particulièrement fière que la professeure [Neila Mezghani](#) soit au nombre de ces femmes inspirantes.

## Administration de la recherche

Sur le plan de l'administration de la recherche, grâce à l'embauche d'une nouvelle ressource, l'année 2024-2025 a permis de structurer une veille stratégique ainsi qu'un service de soutien ayant pour objectif d'accroître la quantité ainsi que la qualité des dossiers soumis aux différents concours de bourses d'excellence des organismes subventionnaires. D'octobre 2024 à mars 2025, l'Université TÉLUQ est passée de zéro à neuf bourses de recherche Globalink (BRG) de Mitacs, ce qui a permis d'accueillir des personnes étudiantes en stage de recherche provenant de l'international. De plus, une étudiante inscrite dans un programme de maîtrise sur mesure en

sciences de l'environnement a obtenu une bourse de maîtrise du CRSNG. À l'échelle de l'Université TÉLUQ, où l'obtention de bourses étudiantes était jusqu'à présent essentiellement limitée aux étudiantes et étudiants supervisés par quelques professeures-chercheuses ou professeurs-chercheurs très actifs en recherche, ces résultats représentent une avancée significative.

Pour ce qui est des fonds internes d'aide à la recherche, c'est plus de 280 000 \$ qui ont été distribués aux professeures et professeurs afin de soutenir le démarrage de projets de recherche ainsi que la valorisation et le transfert des connaissances.

Une consultation des membres du corps professoral a également été menée en 2024-2025 afin de procéder à la mise à jour de la *Politique sur la conduite responsable en recherche*. Celle-ci a été approuvée par le conseil d'administration de l'Université TÉLUQ en mai 2025.

---

# Rapport sur les perspectives de développement

---

## Priorités de développement

Pour l'année 2025-2026, les trois principales priorités de développement de l'Université TÉLUQ seront les suivantes.

### Démarche de planification stratégique

L'actuel plan stratégique de l'Université TÉLUQ prendra fin en 2026. Afin de doter l'Université d'une feuille de route pour les cinq années à venir, l'année 2025-2026 sera marquée par une nouvelle démarche de planification stratégique. Cette démarche, qui mobilisera toute la communauté TÉLUQ, prendra comme assise trois piliers qui délimiteront le périmètre dans lequel se dérouleront les consultations prévues auprès des membres du personnel, des membres du corps professoral, des étudiantes et étudiants de même qu'auprès de certains partenaires. Ces piliers sont les suivants :

- Une expérience étudiante conçue pour apprendre à distance et qui favorise la persévérance et la réussite;
- Une université cheffe de file en formation à distance qui se distingue par son modèle d'apprentissage, son offre de formation et sa recherche;
- Une université capable de répondre aux besoins de la société par la formation et la recherche tout en tenant compte de ses capacités.

L'objectif est d'adopter le nouveau plan stratégique 2026-2031 de l'Université TÉLUQ au printemps ou à l'été 2026.

### Transfert des cours dans le nouvel environnement numérique d'apprentissage

De 2023 à 2025, l'Université TÉLUQ a développé et mis en place un environnement numérique d'apprentissage (ENA) connecté à tous les autres systèmes informatiques institutionnels. Cette plateforme centralisée permet de répondre encore plus efficacement aux besoins de la communauté étudiante, du corps professoral et enseignant ainsi que du personnel administratif.

Un projet pilote a eu lieu durant l'été 2025 avec deux cours. Ce projet a permis d'accueillir les premières personnes étudiantes dans l'ENA, de valider les fonctionnalités clés et d'identifier des pistes d'amélioration.

L'année 2025-2026 sera consacrée au transfert d'une grande partie des cours des programmes offerts à la TÉLUQ dans le nouvel ENA. Les programmes à haute fréquentation seront les premiers à être transférés, dans l'objectif de permettre au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de bénéficier rapidement des fonctionnalités de l'ENA. Parallèlement, un comité d'usagers et d'usagers contribuera activement à l'amélioration de la plateforme en continu.

## Prévention de la fraude et du plagiat, et protection de l'intégrité intellectuelle

En contexte de développement rapide de nouvelles technologies, comme les systèmes d'intelligence artificielle générative, la protection de l'intégrité intellectuelle et la prévention de la fraude et du plagiat sont l'objet de préoccupations pour tous les établissements d'enseignement supérieur. Un comité institutionnel de réflexion sur la prévention du plagiat et de la fraude a donc été mis sur pied par l'Université TÉLUQ en avril 2025, dans l'objectif d'alimenter la réflexion institutionnelle, d'identifier des pistes de solution adaptées pour les évaluations à distance, et de formuler des recommandations. En juin 2025, ce comité a formulé des recommandations qui mettent notamment en évidence la nécessité d'intégrer des mécanismes technologiques, tels que la télésurveillance des examens, afin de garantir davantage l'intégrité des processus d'évaluation.

Afin de tenir compte des recommandations formulées par ce comité, l'Université TÉLUQ mettra en place à compter de l'hiver 2026 un système de télésurveillance des examens pour lesquels aucun mode de surveillance alternatif n'est déjà prévu. Cet outil permettra entre autres de vérifier l'identité des personnes étudiantes, de détecter le plagiat et de s'assurer que les règles d'examen sont respectées. La télésurveillance viendra s'ajouter à d'autres mesures, déjà en place ou à venir, pour préserver l'intégrité intellectuelle à la TÉLUQ.

### Autres priorités

D'autres priorités institutionnelles viendront s'ajouter à ces trois grandes priorités de développement et occuperont les équipes de l'Université TÉLUQ durant l'année à venir. Parmi celles-ci, mentionnons :

- La mise en œuvre du plan stratégique de la recherche 2025-2030;
- La mise en œuvre du plan d'action de développement durable 2025-2028;
- L'adoption d'un plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- L'élaboration d'un plan de transformation numérique;
- La poursuite des travaux sur la réussite et la persévérance qui sont en lien avec le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES)*.

## Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

### Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

#### Orientations pertinentes du plan stratégique 2021-2026 de l'Université TÉLUQ

- Offrir une expérience étudiante riche qui soutient la création d'un sentiment d'appartenance;
- Bonifier le soutien à la persévérance et à la réussite des projets d'études;

- Intensifier le développement, l'intégration et le partage de pratiques pédagogiques innovantes en formation à distance.

La TÉLUQ étant une université entièrement à distance, elle a pour caractéristique unique d'être en mesure de desservir la population de l'ensemble du territoire du Québec. Si elle compte des inscriptions dans les grands centres urbains du territoire, elle rejoint aussi des étudiantes et des étudiants dans toutes les régions du Québec, incluant celles qui sont moins bien desservies par une université campus.

À l'Université TÉLUQ, les étudiantes et étudiants proviennent ainsi autant des grands centres urbains que des régions. Sur une période de 10 ans (2012-2013 à 2022-2023), 18 709 personnes étudiantes ont obtenu un diplôme à la TÉLUQ, tous cycles et types de programmes confondus. De ce nombre, 12 426 personnes diplômées habitaient hors des régions métropolitaines de Montréal et Laval, pour un ratio de 66,4 %.

À cet égard, des opérations de recrutement sont déployées à la fois dans les grands centres, en région et en ligne. Du côté des régions, l'Université TÉLUQ a été présente au Salon de l'emploi des Laurentides (14 septembre 2024), au Salon de l'emploi de Saint-Hyacinthe (2 novembre 2024) ainsi que lors du rassemblement Sēnhotonwah! tenu à Wendake le 30 janvier 2025.

Historiquement, l'Université TÉLUQ a joué un rôle significatif en matière d'accessibilité aux études universitaires pour les personnes qui en étaient éloignées, que ce soit pour des raisons géographiques ou socioéconomiques. Elle continue à jouer ce rôle, puisque 62 % des personnes étudiantes de la TÉLUQ sont de première génération universitaire.

Dans toutes les enquêtes ICOPE (Indicateurs des conditions de poursuite des études) menées aux cinq ans auprès des étudiantes et étudiants nouvellement inscrits au sein de l'ensemble des constituantes de l'Université du Québec, une personne répondante sur deux déclare qu'elle ne pourrait poursuivre des études universitaires si le modèle unique de l'Université TÉLUQ n'existait pas. En effet, l'enseignement à distance est la formule la mieux adaptée aux besoins d'étudiantes et d'étudiants qui font face à différentes réalités. À l'Université TÉLUQ :

- 92,5 % étudient à temps partiel;
- 81 % occupent un emploi;
- 55 % ont des enfants<sup>4</sup>.

Parmi ces réalités, certaines – ou la combinaison de certaines – peuvent être considérées comme des facteurs de risque, puisqu'elles ont des effets sur la persévérance et le taux de diplomation. Ces variables sont donc prises en compte dans les actions en réussite et persévérance menées par l'Université TÉLUQ dans la foulée du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026.

---

<sup>4</sup> Données tirées du portrait institutionnel-TÉLUQ, Initiative réseau sur la population étudiante (IRPÉ), Université du Québec, janvier 2024 ainsi que de Université du Québec (2024). *Qui sont les étudiantes et les étudiants et quels sont leurs besoins ? Rapport de recherche de l'IRPÉ*. Université du Québec. <https://docutheque.usherbrooke.ca/id/eprint/207>

# Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

## Orientations pertinentes du plan stratégique 2021-2026 de l'Université TÉLUQ

- Développer et améliorer l'offre de cours et de programmes en adéquation avec les besoins sociétaux;
- Évoluer grâce à l'amélioration continue et à l'intelligence d'affaires en misant sur l'agilité et la collaboration;
- Bonifier le soutien à la persévérance et à la réussite des projets d'études.

Afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise, l'Université TÉLUQ développe en continu son offre de formation.

## Enseignement

Pour remédier à la pénurie de personnel enseignant qui touche le système scolaire québécois, l'Université TÉLUQ offre maintenant les sept programmes d'études supérieures spécialisées (DESS) en enseignement suivants :

1. Éducation préscolaire et enseignement primaire
2. Enseignement du français langue seconde
3. Enseignement de l'anglais langue seconde
4. Enseignement de l'univers social au secondaire
5. Enseignement de la science et de la technologie au secondaire
6. Adaptation scolaire et sociale
7. Enseignement des arts

Les quatre premiers de ces programmes de deuxième cycle de 30 crédits peuvent conduire au brevet d'enseignement à la suite d'un stage probatoire. Les DESS en enseignement de la science et de la technologie au secondaire, en adaptation scolaire et sociale, et en enseignement des arts sont en attente d'un avis du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE).

Tous ces programmes sont spécialement conçus pour répondre aux besoins des enseignantes et des enseignants non légalement qualifiés en emploi qui sont déjà titulaires d'un grade universitaire. Offerts à temps partiel et selon la formule souple et asynchrone éprouvée à l'Université TÉLUQ, ils permettent aux enseignantes et enseignants de rester devant leur classe pendant leurs études. Les activités d'apprentissage et d'encadrement sont réalisées directement dans le milieu d'enseignement.

Depuis l'ouverture du premier DESS à l'automne 2023, 29 personnes ont obtenu leur diplôme et 25 autres sont en cours de diplomation. Ce n'est que le début toutefois, puisque ces étudiantes et étudiants faisaient partie d'un projet pilote. En effet, d'après les plus récentes données d'inscription (octobre 2025), c'est près de 1200 étudiantes et étudiants qui sont actifs dans l'un ou l'autre des 7 DESS ou dans une de leur propédeutique.

Programme	Nombre d'étudiantes et d'étudiants actifs <sup>5</sup>
Éducation préscolaire et enseignement primaire	601
Enseignement du français langue seconde	116
Propédeutique en enseignement du français langue seconde	31
Enseignement de l'anglais langue seconde	64
Propédeutique en enseignement de l'anglais langue seconde	26
Enseignement de l'univers social au secondaire	23
Propédeutique en enseignement de l'univers social au secondaire	5
Enseignement de la science et de la technologie au secondaire	66
Adaptation scolaire et sociale	161
Enseignement des arts	96

### Technologies de l'information

Le secteur des technologies de l'information est encore en croissance, avec la mise à l'offre d'un tout nouveau programme court de premier cycle en cybersécurité (été 2025) et d'un programme court de premier cycle en intelligence artificielle dans les entreprises (automne 2025). Un projet de baccalauréat en science des données est en cours d'évaluation à la Commission d'évaluation des projets de programmes du Bureau de coopération interuniversitaire.

### Sciences de l'environnement

Les sciences de l'environnement à l'Université TÉLUQ connaissent d'importantes transformations. La majeure en sciences de l'environnement fait actuellement l'objet d'une importante révision visant à s'assurer qu'elle répond mieux aux besoins du marché et qu'elle est à la fine pointe des avancées les plus récentes dans le domaine.

Un nouveau certificat en analyse du territoire et de ses ressources est également en préparation.

<sup>5</sup> Données en date du 17 octobre 2025

## Santé mentale et psychothérapie

Dans la foulée des recommandations du rapport [Santé mentale : des formations qui répondent aux besoins de la population](#) (rapport David)<sup>6</sup> rendu public en juin 2023, l'Université TÉLUQ développe de nouveaux programmes afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre dans les domaines liés à la santé mentale. Ces programmes, qui devraient être présentés aux instances au cours de l'année 2025-2026, répondront également à des besoins de rehaussement des compétences et des qualifications exprimés dans le milieu.

## Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

### Orientations pertinentes du plan stratégique de l'Université TÉLUQ :

- Consolider, affirmer et faire rayonner l'identité unique de l'Université TÉLUQ;
- Dynamiser, soutenir et valoriser la recherche;
- Intensifier le développement, l'intégration et le partage de pratiques pédagogiques innovantes en formation à distance.

L'Université TÉLUQ contribue à la promotion et à la valorisation de la langue française dans sa vie institutionnelle, de même que dans ses activités d'enseignement et de recherche.

### Comité consultatif de promotion de la langue française

Le comité consultatif de promotion de la langue française est un comité institutionnel de l'Université TÉLUQ mis sur pied à la suite de l'adoption de la *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française de la Télé-université* (Université TÉLUQ) en 2023. Cette politique réaffirme la primauté du français comme langue d'enseignement et des études, comme langue de la recherche et comme langue des communications et des activités administratives à l'Université TÉLUQ.

Le comité consultatif de promotion de la langue française a notamment pour fonction de participer, avec la Direction générale, à la préparation d'un rapport sur l'application de la politique tous les 3 ans et de participer à la révision de la politique tous les 10 ans. Il peut aussi faire des recommandations sur tout sujet en lien avec l'application de la politique.

Le comité soutient également quelques initiatives de promotion de la langue française auprès de la communauté TÉLUQ. Par exemple, il a contribué à mettre à la disposition de la communauté des ressources et outils sur les lignes directrices en matière de féminisation et de rédaction inclusive.

---

<sup>6</sup> Groupe de travail sur l'optimisation de la formation en psychologie et en santé mentale (Hélène David, Luc Granger, Maxime Colleret). Avril 2023. *Santé mentale : des formations qui répondent aux besoins de la population*, déposé au ministère de l'Enseignement supérieur. En ligne : [Rapport final 20230531.pdf](#)

## Le français, langue d'enseignement, de recherche et de travail

Le français est la langue de toutes les activités administratives courantes de l'Université TÉLUQ, de même que de l'enseignement et de la recherche. C'est la langue privilégiée pour les demandes de subventions et de bourses faites auprès des organismes subventionnaires, de même que pour les différentes productions scientifiques. Dans les cas où la production est faite dans une autre langue, l'Université TÉLUQ incite les membres du corps professoral à rendre disponibles des résumés en français de leurs communications ou articles.

Plusieurs membres du corps professoral ainsi que du personnel se distinguent lorsqu'il est question de valorisation de la langue française. Parmi les faits saillants de la dernière année :

- La professeure [Mireille Elchacar](#), spécialiste en lexicologie, lexicographie et variation du français à l'Université TÉLUQ, s'est distinguée par ses nombreuses publications dans des revues scientifiques ainsi que par ses interventions dans les médias. Dans *Le Devoir* notamment, où elle a tenu la rubrique « Point de langue » durant tout l'été 2025, elle a traité des enjeux linguistiques contemporains tels que les anglicismes, l'écriture inclusive, les appellations autochtones et les néologismes liés aux identités de genre et à la diversité sexuelle.
- La 7<sup>e</sup> édition des Rencontres Émile-Ollivier, organisées par [l'Institut Jacques-Couture](#), a eu lieu le 21 novembre 2024 autour de la thématique « La vie au travail après l'immigration au Québec ». Cet événement visait entre autres à favoriser la réflexion sur le français en contexte interculturel.
- Le portail [Kwe l'Université!](#), projet dirigé par la professeure Isabelle Savard, a été lancé. Ce portail vise à préparer les personnes issues des Premiers Peuples aux études universitaires par des contenus pédagogiques, des capsules et des autoévaluations. La maîtrise du français est au nombre des compétences identifiées comme étant nécessaires à la réussite étudiante.
- L'Université TÉLUQ a lancé en mars 2025 [LinguaTÉLUQ](#), une plateforme pour améliorer ses compétences d'interaction orale en langues secondes, dont le français, l'anglais et l'espagnol.

## Recrutement international dans la francophonie

L'Université TÉLUQ a réalisé plusieurs actions en recrutement international dans la francophonie.

En collaboration avec le [Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale](#), l'Université TÉLUQ a mené une mission de recrutement à Bucarest, en Roumanie (4-7 septembre 2024), en plus de participer au Congrès européen de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Elle a pris part également à la journée Étudier au Canada qui se déroulait à Paris le 11 octobre sous l'égide de l'ambassade du Canada.

Parallèlement, l'équipe du Service des communications et du recrutement étudiant a continué d'entretenir des échanges soutenus à l'international afin d'accroître le bassin d'étudiantes et d'étudiants internationaux francophones, et de renforcer la présence de l'Université TÉLUQ dans l'environnement universitaire français.

## Présence dans l'écosystème universitaire francophone canadien et international

En 2024-2025, l'Université TÉLUQ a poursuivi ou amorcé de nouvelles collaborations avec une diversité d'établissements d'enseignement supérieur ainsi que d'organismes de la francophonie canadienne et internationale. Des ententes permettent de sceller certaines de ces collaborations.

### Du côté canadien :

- Rapprochement avec la Cité université francophone de l'Université de Régina en vue de la signature d'une première entente-cadre et du développement de collaborations dans des domaines de la mobilité étudiante (virtuelle et en présentiel), de la recherche et de l'enseignement ainsi que de l'offre de formations continues aux communautés francophones canadiennes.

### Du côté de la francophonie internationale :

- Échanges et partage d'expertise avec UniDistance Suisse dans le domaine de l'IA générative en enseignement supérieur;
- Amorce de collaborations avec l'École Supérieure de Commerce Audencia de Nantes ainsi qu'avec l'Université de Bretagne Occidentale (France) ayant permis la réalisation de premiers séjours de mobilité étudiante;
- Premiers échanges avec l'Université française de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) ainsi qu'avec l'École de commerce ICN de Paris et Nancy (France) en vue de favoriser la mobilité étudiante (en particulier pour de courts séjours) entre nos universités;
- Collaboration avec l'Université numérique Cheik Hamidou Kane (Sénégal) et l'Université de Sfax (Tunisie) dans le cadre de l'appel à propositions des Bourses canadiennes de développement international (BCDI 2030). Le financement obtenu va permettre l'accueil à l'Université TÉLUQ d'une quarantaine d'étudiantes et d'étudiants de ces universités (cotuelles de thèses et stages de recherche) dans les cinq prochaines années;

- Poursuite de la collaboration avec l'Université de Quisqueya (Haïti) permettant le cheminement de membres du corps professoral ainsi que de professionnels et professionnelles de cet établissement au sein d'un programme de l'Université TÉLUQ en formation au numérique en éducation. Cette initiative, rendue possible grâce au financement du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, s'inscrit dans le cadre du [Plan de soutien 2023-2026 Engagé en faveur d'Haïti](#) du gouvernement du Québec;
- Poursuite de la collaboration avec l'AUF Asie-Pacifique (bureau du Vanuatu) permettant le cheminement d'étudiants du Vanuatu dans des programmes de premier cycle de l'Université TÉLUQ.

## Institut Jacques-Couture et le Service d'évaluation linguistique

L'[Institut Jacques-Couture](#) (IJC) a notamment pour mission de soutenir les innovations en enseignement, en recherche et en matière de services aux collectivités qui favorisent **1)** la maîtrise de la langue française, **2)** une meilleure connaissance de la société québécoise pour les nouveaux arrivants, **3)** une plus grande ouverture au monde de la société québécoise.

L'IJC offre 16 formations courtes, dont *Le français sans erreur* (IJC-FRA 103); *Histoire de la langue française au Québec* (IJC-HIS 102); *La rédaction interculturelle* (IJC-FRA 104); *La rédaction stratégique* (IJC-FRA 105); *Dictionnaires et outils en ligne* (IJC-FRA 114); *Féminisation et rédaction inclusive* (IJC-FRA 108); *La nouvelle grammaire* (IJC-FRA113); et *L'orthographe française et les rectifications de l'orthographe* (IJC-FRA 109). En octobre 2025, on compte 1606 inscriptions dans l'ensemble de ces cours.

Le [Service d'évaluation linguistique](#) (SEL), qui fait partie de l'IJC, offre quant à lui des services de consultation et de conception de normes sur mesure ainsi que des tests pour mesurer les compétences linguistiques en français. Par exemple, il effectue des tests pour la dotation de personnel et l'admission d'étudiants et d'étudiantes dans plus de 120 organismes et universités. En excluant les tests passés pour le compte de l'Université TÉLUQ, en 2024-2025, 8237 tests ont été réalisés par le SEL pour la dotation en personnel.

Ainsi, l'Institut Jacques-Couture et son Service d'évaluation linguistique jouent assurément un rôle significatif pour la promotion et la valorisation de la langue française.

## Conclusion

L'année 2024-2025 à l'Université TÉLUQ a été marquée par toutes ces réalisations en enseignement, en recherche et en service à la collectivité. Pour l'année à venir, l'Université entend poursuivre des initiatives soutenant sa mission unique : rendre accessibles au plus grand nombre, par la distance, les études universitaires.

## Plan stratégique (2021-2026)

Pour une Université TÉLUQ

UNIQUE

PERTINENTE

CONSTRUCTIVE

Plan stratégique 2021-2026

## NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

Si plonger dans une démarche de planification stratégique n'est pas une tâche aisée, c'est avant tout un puissant exercice de concertation permettant de nous projeter dans l'avenir avec confiance et ouverture. Cela ne peut se faire sans la mise au jour de constats parfois percutants, de perceptions souvent divergentes et d'attentes multiples. Cet exercice d'introspection collectif, qui fait resurgir les espoirs comme les découragements, est pourtant bénéfique à une saine vie organisationnelle et offre l'assurance d'une vision collective et assumée.

Indissociable du contexte inédit de pandémie, notre planification stratégique se veut lucide et transparente, menée avec bienveillance, mais sans complaisance.

Pour prétendre être une université différente, nous devons assumer cette différence jusque dans notre plan stratégique. Et assumer notre différence, cela signifie faire des choix, des choix sur ce que nous sommes, mais aussi sur ce que nous ne serons pas, ou ne sommes plus. Cet exercice peut être confrontant et parfois inconfortable, mais il saura donner un nouveau sens collectif à nos actions individuelles, une vision actuelle et partagée de ce qui nous rassemble.

Ce plan a été réalisé par et pour notre communauté, communauté dont les étudiantes et étudiants sont la raison d'être.

Retrouvons ici l'ensemble de nos voix pour former un discours commun, porteur et surtout rassembleur.

# REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma plus grande reconnaissance à chacun et à chacune des membres de notre organisation qui a accepté de prendre un temps d'arrêt pour participer à cet exercice et enrichir notre réflexion collective. Membres du corps professoral, personnes tutrices et chargées d'encadrement, gestionnaires, membres du personnel des groupes bureau, technique et professionnel, tous et toutes ont répondu à notre invitation. Un merci particulier également à notre communauté étudiante qui a généreusement pris part à la discussion.

Que ce soit par la participation aux sondages, aux divers ateliers ou par la présentation de nombreux mémoires, notre communauté a démontré sa vivacité, sa créativité et sa mobilisation à prendre en main l'avenir de son université et la pérennité de sa mission unique.

Les pages suivantes sont le fruit de ces mois d'échanges. Et, espérons-le, le moteur de nos prochaines années.

Lucie Laflamme  
Directrice générale



# NOS CONSTATS FONDAMENTAUX


Le processus de consultation et d'analyse menant au présent plan stratégique a permis plusieurs apprentissages significatifs sur notre réalité interne et externe. Parmi ceux-ci, quatre constats orientent plus particulièrement l'esprit de notre développement stratégique.

## 1. Faire face à la concurrence et aux attentes élevées en formation à distance

Au cours des dernières années, et particulièrement dans un contexte de pandémie, nous avons assisté à un virage massif et accéléré des organisations vers la formation à distance (FAD), et l'expérience numérique de manière générale. Devant une offre abondante et intéressante, les attentes quant à la qualité de l'offre de cours et de programmes, des services et de l'expérience étudiante sont de plus en plus élevées.

## 2. Être agile dans une société en transformation

La société vit des transformations majeures (environnementales, sociales, économiques, technologiques, etc.) qui modifieront complètement notre réalité au cours des prochaines décennies. Le milieu universitaire n'y échappe pas, notamment avec la transformation de l'écosystème de la formation aux adultes. De plus, nous évoluons dans une ère d'instantanéité où notre attention est sursollicitée par une mer de détails qui risque de nous faire perdre de vue le sens de nos actions. Plus que jamais, nous devons nous montrer agiles et innovants pour rester connectés aux besoins évolutifs de la collectivité, et ainsi demeurer pertinents.



Notre planification est une vision inspirante du futur de la TÉLUQ et de ce qu'elle peut apporter dans notre société.

— Personne chargée d'encadrement



### **3. (re)Placer l'humain au centre de nos préoccupations et de nos actions**

Dans une période de développements technologiques sans précédent et considérant notre modèle d'affaires basé sur la distance, il est crucial de reconnaître et d'honorer l'importance de l'humain au cœur de nos activités, de valoriser l'écoute des besoins, la connexion et la bienveillance entre chacun et chacune d'entre nous, tant parmi les membres du personnel que la population étudiante.

### **4. Avoir le courage de faire des choix**

Les ressources (humaines, financières, etc.) n'étant pas infinies, il est nécessaire de faire des choix et de concentrer nos efforts sur nos forces distinctives et les actions à valeur ajoutée. Dans un milieu universitaire qui navigue lui aussi dans un environnement complexe, le statu quo ne semble plus une avenue envisageable. Insuffler le changement demande du courage et une reconnaissance de l'importance des besoins collectifs au-delà de notre confort individuel.

# FACE À CES CONSTATS

Née d'un projet expérimental de l'Université du Québec au début des années 70 et portée par l'intention de contribuer à l'accessibilité des études universitaires, l'Université TÉLUQ a su se développer et s'imposer dans le développement de la FAD au Québec.

Celle-ci possède une riche histoire empreinte de succès et de défis surmontés, des premiers cours par correspondance jusqu'au cours en ligne autoportant d'aujourd'hui, d'une organisation formée en tant que simple commission sans corps professoral à un établissement universitaire à part entière présentant une riche offre de cours et effectuant de la recherche de qualité.

**Il est essentiel de reconnaître ce parcours extraordinaire et l'ensemble des gens qui y ont contribué.**

Néanmoins, un regard lucide s'impose : avoir été pionnier ne garantit pas de conserver une position de leader. Il y a 50 ans, nous étions les seuls à proposer une offre à distance dans le milieu universitaire québécois. Tout était à bâtir, tous et toutes étaient à convaincre. Aujourd'hui, le combat n'est plus le même : si l'on ne remet plus en question le bien-fondé de ce mode de formation, l'Université TÉLUQ doit plus que jamais démontrer sa raison d'être et sa contribution pour la société québécoise. Tout cela dans un


contexte ultra-concurrentiel et selon un mode de financement désavantageux considérant la fréquentation étudiante majoritairement à temps partiel.

Par ailleurs, le contexte pandémique a accéléré l'investissement des universités et même du milieu privé dans l'enseignement à distance, mettant en place un nouvel écosystème de la formation aux adultes. Il s'avère crucial que nous réfléchissions à la place de notre université dans ce nouveau paysage et à la façon de mettre à profit nos atouts uniques.

Nous sommes à la croisée des chemins.

**Les prochains mois et les prochaines années seront déterminants, et la contribution de l'ensemble de la communauté sera nécessaire afin que notre établissement renouvelle son leadership en FAD et demeure pertinent.**



A photograph of a modern university building at dusk. The building features a mix of brick and glass facades. The interior lights are on, and some windows show office spaces with desks and plants. In the foreground, there is a paved walkway, a bicycle rack with several bicycles, and a bench. The sky is a deep blue.

L'avenir appartient aux  
audacieux et courageux qui ne  
se satisferont pas des succès  
du passé. Il est temps de  
démontrer nos ambitions à être  
l'université ayant toujours un  
coup d'avance.

— Membre du groupe employé



La planification stratégique,  
c'est notre boussole collective, notre  
point de ralliement vers un futur  
commun, l'incarnation de nos rêves et  
de nos ambitions, notre engagement  
pour une université visionnaire,  
prospère et durable.

— Membre du corps professoral

# NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2021-2026

Ancrés dans notre réalité organisationnelle mais aussi sociétale, **nous proposons ici un prisme composé de trois axes stratégiques**, indissociables les uns des autres, et qui nous permettra de projeter l'état souhaité de notre université dans les trois prochaines années.

**Ce prisme guidera nos projets collectifs** et donnera un sens à nos actions individuelles. L'état souhaité : s'affirmer comme une université unique en son genre, pertinente dans ses actions et constructive dans ses impacts. Voyons plus en détail le sens de ces trois dimensions stratégiques appliqué à notre organisation.

Pour une Université TÉLUQ

UNIQUE

PERTINENTE

CONSTRUCTIVE

**Unique** Pour plusieurs, l'Université TÉLUQ ne semble plus ou pas unique, car de plus en plus d'organisations, universitaires ou autres, s'investissent dans la FAD. Pourtant, par son modèle axé sur la flexibilité et les cheminements individualisés par exemple, notre université présente des arguments qu'aucune autre ne peut faire valoir. Comment la distance, sur laquelle reposent tous nos fondements, peut-elle nous rapprocher? En quoi nous démarque-t-elle avantageusement de la concurrence? Et surtout, en quoi cette unicité fait-elle de l'Université TÉLUQ un joueur majeur, reconnu et irremplaçable? Notre objectif : ne pas forcément en faire la plus grande, mais la rendre unique.

**Pertinente** La notion de pertinence, pour un établissement d'enseignement supérieur, semble une évidence : développer les savoirs par l'enseignement et la recherche et former des adultes capables d'esprit critique. Ici, la notion de pertinence sous-entend également l'innovation indissociable de nos pratiques, l'aspect évolutif de notre offre de cours ou notre capacité à concentrer nos efforts sur des projets à valeur ajoutée. Exister ne signifie pas toujours être pertinent, mais être pertinent donne tout son sens à notre existence.

**Constructive** Ce terme, rarement associé au milieu universitaire, place le cœur de notre plan stratégique dans un mouvement qui vise une évolution, une agilité à s'adapter à un environnement en pleine mouvance. Ce terme fait aussi référence aux résultats attendus, des résultats issus de la réussite des projets d'études et du sentiment de fierté des étudiantes et étudiants, de leur meilleure employabilité, ou tout simplement d'un plus grand savoir-faire.

Ce prisme va alors rayonner sur **10 orientations prioritaires** qui découlent de l'exercice de consultation et qui sont, elles aussi, reliées.

Offrir une **expérience étudiante riche** qui soutient la création d'un sentiment d'appartenance



Favoriser une **expérience employée humaine, motivante et bienveillante**

S'engager à devenir un exemple en matière **d'équité, de diversité et d'inclusion**



Évoluer grâce à **l'amélioration continue** et à **l'intelligence d'affaires** en misant sur l'agilité et la collaboration

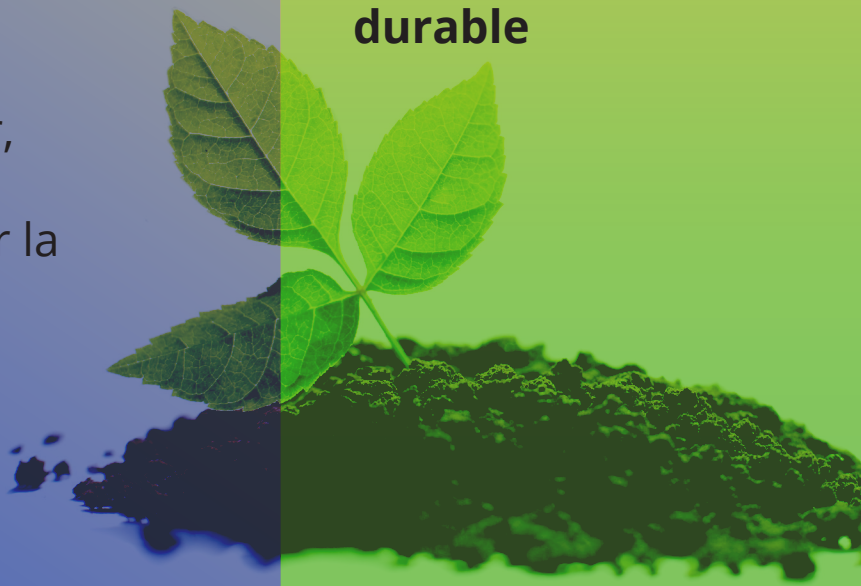
Intensifier le développement, l'intégration et **le partage de pratiques pédagogiques innovantes en FAD**

Consolider, affirmer et faire rayonner  
l'**identité unique** de notre université



Dynamiser,  
soutenir  
et valoriser la  
**recherche**

Formaliser notre  
**engagement**  
en **développement**  
**durable**



Développer et améliorer l'offre  
de cours et de programmes en  
adéquation avec  
les **besoins sociétaux**

Bonifier le soutien  
à la **persévérance** et à la  
**réussite** des projets d'études



# ET MAINTENANT...

Ces derniers mois de consultation, riches d'échanges et de rencontres, ouvrent maintenant la porte à une nouvelle étape cruciale de notre université : une phase de mobilisation où nos opérations quotidiennes seront guidées par nos plans d'action concertés et nos objectifs sectoriels inspirés par une vision partagée.

Chaque membre de la communauté, quel que soit son rôle, est un contributeur clé dans la réussite de ce grand projet collectif. Et parce que notre communauté est vivante, diversifiée et talentueuse, rien ne pourra nous arrêter, pour une Université TÉLUQ unique, pertinente et constructive.





Merci d'exister.  
Vous êtes nécessaires!  
— Membre de la communauté étudiante

UNIVERSITÉ  
**TÉLUQ**